

FICHE SYNOPTIQUE N° 6

ELABORATION D'UN SCHEMA INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL DE GESTION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT DANS LA REGION DE DAKAR

Période de réalisation de l'étude : 2019-2020

OBJECTIFS

L'agglomération de Dakar est marquée par une urbanisation rapide et une concentration de la majorité des activités économiques du pays. Sa population est passée de 892 000 habitants en 1976 à 4 millions en 2023 et atteindra 7 millions à l'horizon 2040 selon les projections démographiques.

Malgré les efforts consentis par l'Etat du Sénégal pour améliorer les infrastructures, la mise en place des services urbains adéquats peine à suivre le rythme d'urbanisation : (i) le réseau routier, fortement mis en tension aux heures de pointe, atteint ses limites ; (ii) les temps de parcours s'allongent et deviennent même incertains ; (iii) la congestion routière devient chronique et pénalise fortement les activités économiques de la capitale.

Une des principales causes de cette congestion automobile est liées au fait que la gestion de la circulation routière à Dakar n'est dévolue à une entité bien définie, si ce n'est un Comité de Pilotage de la Circulation routière (CPCR) créé en 2005 et qui peine à jouer pleinement son rôle.

Ainsi, cette étude a été menée dans l'objectif de concevoir, sur la base d'un diagnostic de la situation actuelle et des perspectives d'évolution de l'agglomération et de la mobilité urbaine, un schéma institutionnel et organisationnel efficace pour la gestion de la circulation et du stationnement dans la région de Dakar.

DEMARCHE

Cette étude s'est organisée autour de 3 grandes phases que sont :

- Un diagnostic du cadre institutionnel et réglementaire existant qui s'appuie sur un audit du cadre législatif ainsi que du cadre réglementaire avec l'établissement d'une cartographie des parties prenantes impliquées dans la gestion de la circulation et du stationnement et les insuffisances du dispositif.
- La proposition d'un schéma institutionnel et organisationnel adapté de gestion de la circulation et du stationnement pour une gestion efficace de celle-ci.
- La définition d'un plan d'action clair, d'un mode d'intervention précis et d'un échéancier pour l'opérationnalisation de l'ensemble des mesures préconisées.

RESULTATS CLES

Le diagnostic de la situation actuelle (2019) portant sur le système de mobilité et son cadre réglementaire a permis de constater que les dysfonctionnements du système actuel sont reliés à une combinaison de facteurs exogènes tels que la concentration du parc automobile national dans la région de Dakar et la faiblesse de l'offre de transport en commun, de même qu'à des facteurs d'ordre réglementaire, organisationnel, fonctionnel et matériel.

La réponse aux problèmes de circulation et du stationnement dans la région de Dakar passe par la mise en place d'une variété de mesures correctives allant de l'adoption de pratiques aussi simple que le renforcement du contrôle le long des voies de circulation par les forces de l'ordre, à l'adoption de mesures plus complexes, telles que la modification de textes réglementaires pertinents et l'identification d'une entité clairement responsable de la gestion optimale de la circulation et du stationnement. Pour adresser ce dernier point, trois options principales pour la refonte du cadre institutionnel ont été analysées. Ces options comprenaient :

- option 1 : Étendre les attributions du CETUD à la gestion de la circulation et du stationnement ;
- option 2 : Étendre les attributions de l'AGEROUTE à la gestion de la circulation et mutualiser le stationnement sous la responsabilité des communes ;
- option 3 : Créer une Agence de gestion dédiée à la gestion de la circulation et du stationnement

Les avantages et inconvénients de chacune de ces options ont été analysés et l'option proposant d'étendre les attributions du CETUD à la gestion de la circulation et du stationnement a été retenue. Cela suppose que le CETUD devra, en concertation avec les collectivités territoriales, les forces de l'ordre et l'ensemble des acteurs de la mobilité, organiser la circulation et définir une politique de stationnement sur l'ensemble de l'agglomération. Ainsi, pour mettre en place ce schéma, une réforme du CETUD accompagnée d'une mise à jour des textes et une refonte de son organisation sera nécessaire. Cela suppose un renforcement des ressources techniques du CETUD (y compris le renforcement du personnel) et la modification de la loi de création de cette dernière et de son décret d'application.

PARTENAIRES

- Banque mondiale

TELECHARGEMENT :

- [Rapport de synthèse](#)
- [Rapport des études](#)